

RIGNAC, le 1^{er} septembre 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Cher Collègue, Chère Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil communautaire qui aura lieu le :

**Mardi 8 septembre 2026 à 20 h 30
à la Mairie de Rignac**

Ordre du jour :

- **Décisions du Président et du Bureau**
- **Délibérations :**
 - Approbation du PV de séance du 9 juin 2026
 - Retrait de la délibération et nouvelle délibération concernant le tarif des cantines
 - Retrait de la délibération et nouvelle délibération concernant l'échange de terrain à Montplaisir entre Jean-Marc Calvet et la Communauté de communes
 - Répartition du FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et communales
 - Reversement aux communes de la Compensation part salaire de la TP des communes 2026
 - DETR pour le programme modernisation de la voirie 2026
 - Règlement intérieur du conseil communautaire
 - Frais de bail concernant le cabinet de Kinésithérapie
 - Renouvellement de la convention de gestion avec Aveyron Habitat concernant le logement rue de la Muraille
 - Adhésion à la Société Publique locale porteuse de l'Agence Départementale d'Attractivité et de Tourisme de l'Aveyron
- **Dossiers en cours**
- **Questions diverses**

Je vous prie de croire, Cher Collègue, Chère Collègue, en l'assurance de ma considération la meilleure.

Le Président,



Jean-Marc CALVET